

## SANTE – FAUX MEDICAMENTS

Une enquête parue dans le journal Le Monde s'intéresse au trafic de médicaments en France. Alors que 4.2 millions de médicaments illégaux ont été saisi en France en 2016, ce trafic ne semble pas s'essouffler. En effet, 1000€ investi dans le trafic d'héroïne pourrait rapporter jusqu'à 20 000€ alors que la même somme investie dans le trafic de médicament pourrait rapporter de 200 000 à 400 000€. Les Médicaments les plus contrefait sont eux aussi destinés à la croissance car il s'agit des traitements contre les dysfonctionnements de l'érection. Introuvable en pharmacie car leur approvisionnement est verrouillé, les faux médicaments sont achetés sur internet. Le zolpidem est largement répandu, il s'agit du principe actif du stilnox, un somnifère. Beaucoup de produits dopants sont aussi en circulation dans les salles de sport ou la méthandiène, stéroïde prisé des bodybuilders, est régulièrement saisie. Plus de 400 000 produit dopant ont ainsi été saisi à Nice, petite bourgade en bord de mer où l'apparence physique est plus importante qu'ailleurs. Les différents lieux de livraison de ces produits provenant de Bulgarie ont été descellés grâce aux nombreuses caméras de surveillance dont le maire, Christian Estrosi, ne cesse de vanter les mérites. Les dégâts sur la santé peuvent être causés par le produit lui-même ou par l'absence d'effet qu'il était censé produire. Par exemple, 100 000 enfants de moins de 5 ans meurent de la pneumonie chaque année dans le monde à cause d'antibiotiques falsifiés.

## JUSTICE – NEW-YORK ASSIGNE EN JUSTICE CINQ GROUPES PETROLIERS

Le maire de New-York Bill de Blasio a déclaré mercredi 10 janvier avoir assigné en justice BP, Chevron, ConocoPhillips, ExxonMobil ainsi que Shell. Ces groupes qui connaissent les effets néfastes de leurs produits sur le changement climatique auraient sciemment trompés leurs clients, affirme le maire. Cette action, relevant plus de la communication destinée à faire passer New-York pour une place forte de la protection de l'environnement, n'est pas nouvelle pour ces groupes pétroliers qui ont déjà été attaqués pour le même motif, en Californie par exemple. Un village d'Alaska avait attaqué les mêmes groupes pour le même motif mais avait échoué.

A côté de cette action en justice, la ville a annoncé qu'elle allait retirer plus de 5 milliards de dollars d'investissement dans les énergies fossiles. En octobre 2012, l'ouragan Sandy avait laissé une facture de 42 milliards de dollars à l'état de New-York. La lutte contre le changement climatique relève donc d'un impératif économique avant tout.

Shell a réagi en affirmant que la lutte contre le changement climatique devait se faire par une politique gouvernementale, et pas à travers les tribunaux. Le gouvernement américain étant le premier protecteur de l'environnement, sa politique actuelle étant félicitée par tous, comment leur donner tort. (Applaudissements sarcastiques)

## SANTE – LA SOCIETE LACTALIS NUTRITION SANTE (LNS)

En décembre dernier, Lactalis, premier groupe laitier mondial, s'est vu accusé d'avoir vendu du lait infantile produit au sein de son usine de Craon dans la Mayenne, contaminé par des salmonelles. Et selon l'Autorité de Surveillance de Santé Publique de France, il a été prouvé que 31 enfants étaient tombés malades après avoir consommé du lait issu de cette usine.



L'affaire du lait contaminé débute le 2 Décembre 2017 avec la découverte de vingt enfants âgés de moins de six mois contaminés par des salmonelles présentes au sein de certains lots de lait pour bébé. Ces salmonelles touchent de manière plus grave les enfants en bas âge, provoquant notamment des intoxications alimentaires, des gastroentérites, et divers autres infections graves. Quelques jours plus tard, dix nouveaux cas recensés provoquent l'intervention de la Direction Générale de la Santé, laquelle, dans un souci de prévention et afin d'enrayer la propagation de la contamination, demande alors le rappel du lait infantile en cause. Certaines enquêtes internes tendent à démontrer que la société Lactalis était au courant depuis août 2017 de la contamination de sa chaîne de production située en Mayenne. Toutefois, ces informations alarmantes n'ont visiblement pas amené le premier groupe laitier mondial à stopper la vente de son produit. A ce jour, la chaîne de production est toujours à l'arrêt et de ce fait, plus de 350 employés se trouvent en situation de chômage technique. Il convient d'ajouter à cela le rappel de plus de 620 lots de lait infantile auprès des précédents acquéreurs. (Grandes enseignes, établissements d'accueils pour jeunes enfants, crèches, etc...).

## SANTE – CONTRAT REMPLI POUR LA CHINE : LA QUALITE DE L'AIR S'AMELIORE

Dans un rapport du bureau de la protection de l'environnement, Pékin, capitale Chinoise, affirme avoir atteint ces objectifs annuels grâce à "l'amélioration de la qualité de l'air dans la région et à des conditions météorologiques globalement favorables".

En effet, le nombre de particules fines a été réduit de 80% au mois de novembre selon le Ministère de l'environnement. Pour cause, le gouvernement s'efforce de limiter l'émission de particules fines. Les chaudières à charbon sont peu à peu supprimées. Pékin remplace également le charbon par des énergies propres de type électricité ou gaz. L'agence de l'environnement reconnaît que conjointement à l'activité du gouvernement, la capitale Pékinoise a bénéficié cette année, d'une météo particulièrement favorable à l'amélioration de la qualité de l'air.

Malgré ces bonnes nouvelles, le taux de concentration de PM 2,5 à Pékin reste fixé à 35 microgrammes alors que l'OMS recommande un taux inférieur à 10 microgrammes. Le chemin est encore long avant que la qualité de l'air chinois soit définitivement sain.



## Greenpeace débouté dans le procès du "Pétrole de l'Arctique"

L'action en justice climatique, lancée contre la Norvège pour plusieurs concessions accordées en mai 2016 à 13 groupes pétroliers dans une zone encore non exploitée de la mer de Barents, par trois ONG dont Greenpeace, a échoué ce 4 janvier. Le tribunal d'Oslo a jugé que l'attribution de nouvelles licences pétrolières en mer de Barents, dans l'océan Arctique, ne violait pas la Constitution.

Les ONG invoquaient d'une part, le non-respect des Accords de Paris qui vise à limiter à moins de 2°C le réchauffement climatique signé par la Norvège et d'autre part une récente disposition constitutionnelle, garantissant le droit à tous à un environnement sain.

Le tribunal d'Oslo a estimé que le droit de tous à un environnement sain, garanti par l'article 122 de la Constitution norvégienne, ne couvrait pas les exportations de pétrole et de gaz. Les ONG n'ont pas indiqué si elles allaient faire appel de ce jugement.



Depuis les années 1950, la consommation des plastiques est de plus en plus importante et cause une pollution environnementale inquiétante. Aujourd'hui, on estime que chaque minute plus de 80 tonnes de déchets finissent en mer dont une grande partie sont des matières plastiques. Pour ses divers usages le plastique a été conçu pour être imputrescible et pour durer. Ce qui est une qualité pour l'utilisation du plastique devient un inconvénient pour l'environnement dès lors que la durée de vie d'un plastique peut être de plusieurs siècles. Dès lors, si nous ne parvenons pas à éliminer correctement ces déchets, les plastiques risquent de flotter autour de nous durant des décennies, et en se décomposant rentrer dans notre chaîne alimentaire. Pour limiter cette pollution, un nouveau plastique a vu le jour : le plastique oxo-biodégradable. Contrairement aux plastiques « classiques », il se biodégrade n'importe où dans l'environnement et peut être recyclé s'il est collecté pendant sa durée de vie utile. Ce plastique est en effet conçu pour se fragmenter par oxydation sous l'action de l'environnement, ou de catalyseurs de dégradation. Ainsi, sa décomposition ne signifie pas la décomposition en fragments de plastique, le matériau va se modifier entièrement en transformant naturellement les molécules d'hydrocarbure en molécules d'oxygène qui seront réassimilées par l'environnement.



## ENVIRONNEMENT – L'ASIE, DESERT POUR L'HOMME A L'HORIZON 2100 ?

Selon la revue Science Advances dirigée par un groupe de chercheurs de renommée internationale, l'Asie, continent peuplé de plus de 1,5 milliards d'hommes, deviendrait inhabitable d'ici la fin du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette mutation territoriale serait imputable au réchauffement climatique et aux dommages irréversibles de ce dernier sur l'environnement. En effet, le continent asiatique étant un vaste territoire fortement industrialisé et dépendant des énergies fossiles et polluantes, l'augmentation croissante des gaz à effets de serre aurait pour finalité une importante montée de la température ainsi que de l'humidité. Ce double impact résultant des gaz à effets de serre anéantirait toute vie humaine. Les pays les plus concernés, dans un délai restreint, seraient notamment le Pakistan, l'Inde et le Bangladesh. Ces derniers ont déjà subi, dès l'été 2015, les prémices de cette montée en température, générant 3.500 morts lors de plusieurs épisodes caniculaires. Force est de constater que l'Asie mais aussi le reste du monde se doivent de réagir face au réchauffement climatique afin de préserver le cadre de vie de l'espèce humaine. Sans aucun changement l'issue sera fatal à toute vie humaine.



## ENVIRONNEMENT – L'OXYGENE VIENT A MANQUER DANS CERTAINES PARTIES DE L'OCEAN METTANT EN PERIL PROGRESSIVEMENT LA VIE MARINE

Le Global Ocean Oxygen, groupe de travail créée en 2016 par la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco, a publié, ce vendredi 5 janvier, l'étude relève de l'augmentation de « zones mortes » dépourvues d'oxygène dans les océans. Plus précisément, les scientifiques affirment que « les sites à faible teneur en oxygène situés près des côtes y compris les estuaires et les mers, ils ont été multipliés par dix depuis 1950 » et que plus alarmant, le nombre de « zones mortes » a quadruplé au cours des cinquante dernières années. Cette situation met gravement en péril certaines espèces de la faune et de la flore marines. L'activité humaine et le réchauffement climatique avec le réchauffement des eaux de surface sont à l'origine de ce phénomène. Les scientifiques affirment que pour réduire ce phénomène « des actions locales peuvent aider à réduire l'oxygène entraîné par les nutriments ».



Les scientifiques préconisent également la création d'aires marines protégées ou de zones de pêche interdite précisément dans les zones où la faune se réfugie pour échapper à la baisse d'oxygène dans son habitat d'origine.